

ENSEMBLE... VERS LA BIENTRAITANCE ON EST PLUS FORT QUE LA MALTRAITANCE EN OUTAOUAIS.

Bulletin régional de liaison pour contrer la maltraitance et promouvoir la bientraitance envers les personnes aînées

DANS CE NUMÉRO

- 1 SAVIEZ-VOUS QUE?
- 2 QUOI DE NEUF?
- 4 LES BONS COUPS
- 6 LE COFFRE À OUTILS
- 8 À L'AGENDA
- 9 RÉDACTION ET COLLABORATIONS

Ce 3^e numéro vous suggère une activité de réseautage pour connaître les rôles et les responsabilités lors du repérage de situation de maltraitance allant jusqu'à l'intervention.

La prévention de la maltraitance et la sensibilisation à celle-ci demandent une grande planification pour rejoindre les personnes aînées. Les membres du comité sensibilisation de la Table régionale pour contrer la maltraitance s'affairent à préparer la campagne annuelle du ruban mauve qui nécessite un travail en partenariat. Les membres du comité sensibilisation sont présentés dans cette édition.

Je suis ravie que plusieurs d'entre vous me témoignez vos bons coups et je suis à même de constater la mise en place de nouvelles collaborations entre partenaires pour contrer la maltraitance. Bravo pour votre soutien aux personnes aînées!

Marie-Pier Macameau, Coordonnatrice régionale spécialisée en matière de lutte contre la maltraitance envers les personnes aînées- Outaouais

SAVIEZ-VOUS QUE?

Selon les dernières études au sujet de la prévalence de la maltraitance, on estime que 4 à 7% des personnes aînées seraient victimes de maltraitance. En Outaouais, cela représentait en 2016 entre 2332 et 4081 personnes potentiellement en situation de maltraitance.

Référence: Plan d'action gouvernemental pour contrer la maltraitance 2017-2022, page 20.

Estimation du nombre de personnes âgées de 65 ans et plus dans les ménages privés victimes de maltraitance

(par réseau local de services région de l'Outaouais 2016)

	Nombre de personnes		
RLS	65 ans et plus	Victimes de maltraitance	
		Estimé de 4%	Estimé de 7%
Pontiac	4 200	168	294
Vallée-de-la-Gatineau	4 740	189,6	331,80
Collines-de-l'Outaouais	4 280	171,20	299,6
Gatineau	35 250	1 410	2 470,30
Papineau	9 890	395,60	692,30
Total régional	58 300	2 332	4 081

Source: Statistique Canada, 2016



QUOI DE NEUF?



DÉPLOIEMENT DU PROCESSUS D'INTERVENTION CONCERTÉ

L'entente-cadre nationale pour lutter contre la maltraitance envers les personnes aînées a formalisé le partenariat des ministères suivants :

- Le MSSS (Secrétariat aux aînés) et le CISSS de l'Outaouais;
- La Commission des droits de la personne et des droits de la jeunesse;
- Le Curateur public;
- Le directeur des poursuites criminelles et pénales;
- La Sûreté du Québec;
- Le Service de police de la région (Ville de Gatineau et MRC des Collines);
- L'Autorité des marchés financiers.

Le processus d'interventions concertés vise à assurer une meilleure protection et apporter l'aide nécessaire aux personnes aînées en situation de vulnérabilité qui sont victimes de maltraitance qui pourrait constituer une infraction criminelle ou pénale en favorisant une concertation efficace entre les intervenants. Ce processus est maintenant en phase d'implantation en Outaouais. Une quarantaine de participants se sont réunis le 4 février 2020 pour s'approprier les objectifs suivants de la nouvelle forme de concertation, soit :

- Faire cesser la situation de maltraitance envers la personne aînée;
- Coordonner les actions des différents partenaires signataires de l'entente-cadre nationale afin de minimiser les conséquences négatives des interventions, qu'elles soient judiciaires ou non, sur la personne aînée;
- Prendre en charge les victimes et les personnes maltraitantes.

Le **comité régional** est formé d'un représentant des organismes signataires. La coordonnatrice spécialisée en matière de lutte contre la maltraitance envers les personnes aînées de l'Outaouais l'anime et en assure le bon fonctionnement. Pour connaître dans quel contexte vous pouvez interpeller un membre de cette concertation, inscrivez-vous à la Journée de réseautage le 25 mars 2020. Les détails se trouvent à la page 8.



NOUVELLE FORMATION



Centre de recherche et d'expertise en gérontologie sociale

Une nouvelle formation développée par le Centre de recherche et d'expertise en gérontologie sociale (CRÉGÈS) est maintenant disponible gratuitement pour les intervenants du milieu communautaire et une formation spécifique pour les bénévoles. Six formateurs sont disponibles pour vous offrir ces formations. Voici le contenu :

- Repérer la maltraitance (indices, facteurs de risque et de protection.)
- Aborder la situation de maltraitance avec la personne aînée (conditions gagnantes, stratégies);
- Signaler une situation de maltraitance présumée (signalement obligatoire, cheminement en vertu de la Loi);

Durée: 3h00 à 3h30

Lieu: Dans chaque MRC de l'Outaouais

Pour informations: 819-966-6530 poste 337295





ICI LA MALTRAITANCE C'EST NON!



Si vous êtes de passage dans un établissement du réseau de la santé et de services sociaux de la région, vous pourriez observer des affiches « *Ici la maltraitance c'est non* ».

L'affiche informe les usagers et leurs proches de l'adoption d'une politique de lutte contre la maltraitance par le CISSS de l'Outaouais dans le respect de la Loi visant à lutter contre la maltraitance envers les aînés et toute autre personne majeure en situation de vulnérabilité.



AÎNÉ-AVISÉ EN ACTION



Par le biais de courtes capsules vidéo, ces ateliers de sensibilisation abordent des notions telles que l'âgisme, l'intimidation et la fraude. Les notions de fraude couvrent autant la fraude par téléphone que celle par les proches.

Monsieur Claude Morin, coordonnateur du programme pour la FADOQ Outaouais sillonne les Résidences privées pour personnes âgées (RPA) de la région accompagné d'un policier pour offrir ces présentations où il a rejoint plus de 400 aînés dans la dernière année.

Ces ateliers favorisent une prise de conscience des formes de maltraitance. Monsieur Morin et le policier recueillent régulièrement des témoignages des personnes aînées qui nous démontrent à quel point ces présentations sont pertinentes.

Voici un extrait d'une de ces capsules : https://www.youtube.com/watch?list=PLi3qcLLplrAq o4WfKYb_qjNlMzExhzy4z&v=erSZ2tRLqA8

Les présentations peuvent avoir lieu dans un autre contexte qu'en résidence privée pour personnes âgées. Pour des renseignements ou pour organiser une présentation, veuillez contacter la FADOQ Outaouais au : 819-777-5774.





Sur la photo du haut : une collaboration de la FADOQ et la Sûreté du Québec. Sur la photo du bas : une collaboration avec le Service de police de la Ville de Gatineau.







FORMATIONS

Depuis l'automne 2019, vingt travailleurs sociaux du CISSS de l'Outaouais sont formateurs et offrent la formation d'un jour et demi « *Dépistage et intervention* » de la Ligne Aide Abus Ainés.

Près de 100 intervenants psychosociaux qui oeuvrent auprès des personnes aînées sont maintenant mieux outillés pour accompagner les personnes aînées en situation de maltraitance et plusieurs formations sont à venir dans la prochaine année.



Sur la photo nous apercevons l'équipe des intervenants psychosociaux en soutien à domicile du programme soutien à l'autonomie des personnes âgées du territoire Papineau en pleine formation à quelques jours de Noël.



Sur la photo de gauche à droite: Marc Desjardins (Table de concertation des aînés et retraités de l'Outaouais, Marie-Pier Macameau (CISSS de l'Outaouais), Geneviève Tremblay-Racette (L'Appui Outaouais), Cloé Beauchamp-Lacasse (Campus 3), Émilie Laplante (Centre Action Génération des aînés de la Vallée-de-la-Lièvre), Nicole Desroches (AQDR), Maude Villeneuve-Legros (Société Alzheimer). Membres absents: Anne Desforges (FADOQ), Katherine Gauthier (CAAP), Danielle Lanyi (Connexions).

LE COMITÉ SENSIBILISATION

Ce comité relève de la Table régionale pour contrer la maltraitance envers les personnes aînées.

Les membres planifient les activités de sensibilisation disponibles dans la région et principalement celles entourant la **Journée internationale de lutte contre la maltraitance**, soit à chaque 15 juin. Cette journée s'appelle aussi la Campagne du ruban mauve.

En plus des activités de sensibilisation, les membres distribueront **7000 rubans mauves** aux différents partenaires dont vous faites partie.

Nous vous encourageons à porter le ruban mauve, en commander pour vos organisations et de vous impliquer dans le cadre d'évènements locaux pour rejoindre les personnes aînées.

Bravo aux membres du comité sensibilisation!

COFFRE À OUTILS

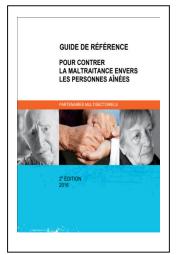
DÉVELOPPER LE POUVOIR D'AGIR DE L'AÎNÉ

Lors du dernier numéro, nous avons abordé quelques stratégies pour aborder la situation de maltraitance avec la personne aînée. Pour se faire, il est aussi important de travailler le développement du pouvoir d'agir de la personne aînée. Cela permet de remédier aux conséquences négatives de la maltraitance, briser des stéréotypes et des préjugés envers ces personnes et éliminer le sentiment d'impuissance face à ces situations.

Les pages 98 à 102 du *Guide de référence pour contrer la maltraitance* vous familiarisent avec les défis que vous pourriez rencontrer :

- « Apprendre à laisser les personnes aînées assumer leurs propres décisions et vivre les conséquences de leurs choix (c'est difficile surtout lorsque leur santé ou leur bien-être est menacé);
- Croire en la possibilité de changement des personnes aînées, même lorsque cela semble difficile;
- Passer sur ses propres frustrations devant le temps nécessaire pour le changement et l'absence de résultats à court terme; », etc.

Pour télécharger le guide : https://publications.msss.gouv.qc.ca/msss/document-000047/



INTIMIDATION ET MALTRAITANCE

La Table Action Abus Aînés Mauricie vous présente ce vidéo d'un homme qui habite seul et qui reçoit la visite de sa fille. Vous devriez y repérer la maltraitance psychologique et financière sous la forme de violence. Ce vidéo peut être présenté à des personnes aînées dont nous avons repéré des indices de maltraitance, mais qui ne le reconnaissent pas. Cela peut nous aider à ouvrir un dialogue avec la personne sur les conséquences et des solutions à envisager pour assurer un filet de sécurité :

PORTER PLAINTE AU SERVICE DE POLICE



Vous vous demandez comment se passe le dépôt d'une plainte aux policiers? Le Service de police de la Ville de Gatineau vous l'explique dans un court vidéo affiché sur leur page Facebook le 28 mai 2019. Ce vidéo a été réalisé dans le cadre de la Semaine des victimes et survivants d'actes criminels qui met également en lumière le travail des intervenants du CAVAC de l'Outaouais pour les victimes, leurs proches et les témoins d'acte criminel. Le vidéo « Venir porter plainte au Service de police » est disponible au lien suivant : https://fr-

ca.facebook.com/policegatineau/videos/vb.258889977469621/271884 000282510/?type=2&theater





MYTHE OU RÉALITÉ



La violence conjugale n'existe pas chez les aînés, cela n'arrive qu'aux plus jeunes

C'EST UN MYTHE: La violence conjugale est présente à tous les stades de la vie. La problématique de la violence conjugale chez les femmes âgées est peu documentée dans les statistiques officielles, mais la maison Libère-Elles a accueilli dans la dernière année, 20 femmes âgées de plus de 51 ans. Dans plus de 80% des cas de violence envers les aînés, les agresseurs sont des membres de la famille et dans la moitié de ces cas rapportés 50% sont des conjoints.

Le tabou entourant la problématique de violence conjugale est important, mais encore plus chez les aînés. Celui-ci s'explique entre autre par l'éducation reçue, la religion, l'institution du mariage et les valeurs traditionnelles. Plusieurs facteurs contribuent à mieux saisir la complexité de la violence conjugale chez les aînés :

- Le processus de vieillissement peut occasionner du stress dans le couple par les changements de rôle qu'il entraîne (ex. : le départ des enfants, la retraite, etc.) ou par l'épuisement d'un des conjoints qui doit s'occuper de l'autre pour des raisons de santé (ex. : la maladie, des limitations fonctionnelles, des troubles cognitifs, etc.).
- La socialisation aux valeurs traditionnelles qui normalisent les écarts de pouvoir entre l'homme et la femme et place la conjointe dans une position de subordination à son mari.
- L'exposition à des valeurs modernes axées sur l'égalité des sexes peut créer les tensions entre les conjoints ou faire apparaître les comportements de contrôle.

Les aînées victimes se taisent pour différentes raisons, mais surtout par peur : peur de se retrouver isolées, seules ou tout simplement abandonnées. Elles croient parfois qu'il est trop tard et qu'elles ont trop à perdre pour quitter et débuter une nouvelle vie saine et heureuse sans violence. Il n'est JAMAIS trop tard!

La violence conjugale s'installe de façon insidieuse et graduelle. Elle se manifeste par l'utilisation de diverses formes de violence (verbale, psychologique, sociale, sexuelle, économique, spirituelle). Toutes ont comme impact de provoquer une détérioration de l'état de santé physique et psychologique de la personne. Or, la violence la plus fréquente chez les aînés est la violence économique. Elle consiste à s'emparer des biens de la personne par la manipulation, la pression, la menace, voir la force. Cela dit il est très rare qu'une seule forme de violence soit vécue dans la relation abusive.

Pour de plus amples informations, veuillez consulter notre site Internet : www.maisonlibere-elles.ca. Vous pouvez nous rejoindre 24 heures par jour, 365 jours par année au 819 827-4044 et profiter de nos différents services offerts aux femmes victimes de violence ou vivant des difficultés temporaires et à leurs enfants : soutien psychologique, accompagnement, hébergement, groupe de soutien, atelier de sensibilisation, services externe et jeunesse.

Rédigé par Maude Bérubé, Coordonnatrice des interventions à la Maison Libères-Elles





Inscrivez-vous au 819-966-6530 poste 337295



CALENDRIER DES RENCONTRES RÉGULIÈRES DES TABLES ET COMITÉS DE LUTTE CONTRE LA MALTRAITANCE ENVERS LES AÎNÉS :

Table régionale pour contrer la maltraitance envers les aînés de l'Outaouais : 13 mai 2020

Comité d'intervention : 12 mars 2020

Comité de sensibilisation pour les aînés des communautés culturelles : à déterminer

Comité de sensibilisation : 19 mars 2020

Comité d'orientation : 20 février 2020



RUBANS MAUVES

En prévision de la prochaine Journée internationale de lutte contre la maltraitance, assurez-vous d'indiquer la quantité souhaitée de rubans mauves en communiquant avec Marie-Pier Macameau. La distribution débutera au début du mois de mai.



RÉDACTION ET COLLABORATION

RESPONSABLE

Marie-Pier Macameau

Coordonnatrice régionale spécialisée en matière de maltraitance envers les personnes aînées — Outaouais

RÉVISION LINGUISTIQUE

Marianne Corneau

COLLABORATION

Claude Morin, FADOQ Outaouais Maude Bérubé, Maison Libères-Elles

DATE DE PARUTION DU PROCHAIN BULLETIN : 15 juin 2020 DATE DE TOMBÉE DES ARTICLES : 18 mai 2020

Si vous souhaitez faire connaître une activité ou un évènement, faire paraître un court texte en lien avec la lutte contre la maltraitance, ou si vous voulez faire un commentaire ou des suggestions, faites-les parvenir à Marie-Pier Macameau à l'adresse suivante : Marie-Pier Macameau@ssss.gouv.qc.ca.

